

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER SEINE

Réunion du 14 novembre 2023

Présent·es: Odile BERARDO; Paule CHAMPETIER DE RIBES; Jean-Michel DAUBOURG; Evelyne DENYS; Guy GIRARD; Fréderic GONNAUD; Danièle GRIMAUD; Chantal LINKS; Philippe LOIRET; Florence MATHIEU; POURSIN Claire; Sylvie RIMSKY; Muriel SCHEUER.

Excusé·es: DE SAINT PIERRE Christophe; Carlotta FEA MESNAGE; Michèle HUMBERT; Patrice MIGAULT; Stéphane MINODIER; Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, vice-Président de la 7e commission de la Mairie de Paris.

Auditeur: Gauthier UTEZA.

Invitée: Amina Bouri, déléguée de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective, et élue référente du Conseils de quartier Louvre Opéra.

Mairie de Paris Centre: Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

Introduction par l'équipe d'animation :

La co-présidente annonce la modification de l'ordre du jour suite à la venue de l'élue, Amina Bouri, en cours de séance. La partie 2 sera abordée en premier lieu.

<u>Présentation des travaux du groupe de travail "Mobilité" et du groupe inter-conseil de</u> quartier Axe Concorde Bastille :

Pour rappel, Claire Poursin est en charge du groupe de travail Mobilité. Le groupe de travail traite des sujets de mobilité dans leur ensemble. Les questions de stationnement sur le secteur Seine sont également intégrées dans ce groupe de travail. L'objectif principal est de pouvoir échanger et lister des axes de progrès en matière de mobilité. Actuellement, le sujet principal abordé est la Zone à Trafic Limitée (ZTL). Les personnes souhaitant rejoindre ce groupe de travail peuvent contacter Claire POURSIN: clairepoursin@hotmail.com. Il existe également un groupe inter-conseil de quartier «Axe Concorde Bastille» (comprenant les Conseils de quartier Marais Archives, Marais Place des Vosges et Seine). Un membre de l'équipe d'animation rapporte les dernières répercussions échangées lors des dernières réunions de travail.

1. <u>Axes Concorde Bastille: Rue de Rivoli / Rue de St Antoine :</u>

Les derniers constats sont les suivants:

- Inégalités de traitement sur les résidents et les non-résidents de Paris et entre les catégories de population socio-professionnelle;
- Inégalité de mobilité entre les parisiens des secteurs concernés et ceux non concernés;
- Inégalité d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ;
- Problématique d'accès aux soins, des services du quotidien pour le public dit « fragile » ;
- Problématique d'accès à ce secteur aux différents acteurs des services à la personne et des artisans, qui rencontrent des difficultés de déplacement et de stationnement ;
- Des temps de trajet en bus rallongés.

Le Groupe de Travail propose aux conseillers de voter une motion à destination de la Mairie de Paris Centre dans le but d'apporter un axe d'amélioration sur les zones de stationnements.

Le conseil de quartier demande qu'une réelle alternative de stationnement à des prix compétitifs soit proposée à destination des artisans, des personnels médicaux, des aides à domiciles et des résidents notamment en mettant en place un système de carte d'accès pour les usagers professionnels avec des emplacements réservées, en rendant possible l'utilisation des places livraisons, en proposant des déposes minute spécifiques et pour les résidents, une solution tarifaires accessible dans un parking sous terrain public?

Vote: 11 pour, 2 absentions, 1 contre.

2. Sondage du plan de circulation « Marais et les lles » :

Les Conseils de quartier Marais Archives et Marais Place des Vosges ont créé un questionnaire en ligne qui a pour but de recenser les endroits spécifiques de dysfonctionnement résultant du nouveau plan de circulation « Marais et les lles » qui a été mis en place cette année dans le Marais L'aménagement du secteur Seine a débuté l'été 2023. Les rues concernées par un changement de circulation sont: Beautreillis / de la Cerisaie, Mornay, Tiron, Fauconnier / du Figuier, rue Saint-Louis en l'île (entre la rue des deux ponts et la rue Poulletier), rue de Brosse et place Saint-Gervais. L'équipe d'animation encourage les conseillers à participer à cette enquête et propose également de contribuer à la diffusion des flyers et des affiches pour faire connaître ce sondage auprès des usagers et résidents du secteur.

Un membre de l'équipe d'animation invite le Conseil de quartier à voter deux propositions :

- Resoumettre, à Florent Giry, la synthèse actualisée du GT Mobilité, regroupant les signalements et constats sur les axés. Vote: 12 pour, 2 abstentions.
- La participation à la mobilisation sur le sondage plan de circulation du Marais.
 Vote: 10 pour, 4 absentions.

Une conseillère signale que la signalétique vélo pied à terre sur le jardin Nelson Mandela n'est pas respecté.

Discussion autour de la concertation publique sur la biodiversité:

L'équipe d'animation présente aux conseillers la carte du bilan des aménagements du Plan Biodiversité (consultable ici). Le Conseil est invité à répondre à la consultation en ligne sur la révision du Plan Biodiversité via la plateforme decider.paris.fr. Lien du questionnaire ici. L'équipe d'animation suggère que le Conseil de quartier y réponde en son nom en faisant parvenir des propositions pendant la prochaine réunion publique prévue sur ce sujet le 22 novembre 2023 de 18h30 à 19h30, en présence de Corine Faugeron, Conseillère de Paris Déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité.

Par manque de temps, les conseillers ont pu aborder une question de la consultation en ligne. La réponse à cette question a été soumise au vote à l'unanimité.

La question est la suivante : sélectionner les trois actions pour conserver la biodiversité ?

- Réduire l'éclairage dans les espaces verts publics: déjà voté lors du précèdent Conseil de Quartier;
- Végétaliser les façades et les bâtis ;
- Installer des haies.

La coprésidente propose également un autre temps d'échange, avec les conseillers, en amont de cette réunion publique, afin d'échanger autour du questionnaire et ainsi préparer les propositions qui seront rapportées. Elles seront soumises à la Consultation pour l'élaboration du Plan Biodiversité 2024-2030.

<u>Intervention de Amina Bouri, élue invitée pour présenter l'objectif du Comité Climat du 16 novembre :</u>

Amina Bouri contextualise le lancement du premier Comité Climat à Paris Centre en présentant les différentes démarches engagées par la Ville de Paris depuis le vote du Plan climat par le Conseil de Paris en 2018 mais également sa révision fin 2022. Amina Bouri présente un compte rendu d'actions. Elles ont été réalisées par la Mairie de Paris Centre sur les thématiques suivantes : l'énergie, l'adaptation face à la canicule et les déchets.

Un conseiller informe qu'une nouvelle réglementation sera mise en place en janvier 2024 notamment pour rendre obligatoire le compostage. L'élue rajoute que la Mairie de Paris Centre met en place différents dispositifs de collecte des déchets alimentaires dans l'ensemble de l'arrondissement afin de répondre à la loi entrant en vigueur début 2024.

L'élue invite les conseillers à participer au Comité Climat qui a lieu le 16 novembre et dont les objectifs sont de partager les projets de Paris Centre, de recueillir les retours d'expériences et les propositions des habitants. Elle informe également de deux autres dates sur la thématique environnement:

- 22 novembre, la réunion publique sur la révision du Plan Biodiversité.
- 27 novembre, la réunion publique sur l'accompagnement dans la rénovation énergétique des logements privés avec l'Agence Parisienne de Climat.

De nombreux échanges ont eu lieu concernant la future réglementation obligeant la rénovation thermique des bâtiments loués avec un DPE inférieur à E. Des problématiques de financement et la non faisabilité de mettre en place certaines solutions proposées (pompe à chaleur) sont rapportées. En particulier pour les bâtiments anciens et les appartements sous les toits qui rencontrent des difficultés de location

Vote de nouvelles propositions de budget fonctionnement 2023 :

La coprésidente propose aux conseillers de voter deux nouvelles propositions de dépenses :

- 1400 € supplémentaire dans le cadre du kit de communication initialement voté à
 1000€. Ce nouveau vote permettra de couvrir l'entièreté de la commande prévue.
- 476€ pour organiser un pot de fin d'année.

Vote: 12 pour, 1 abstention.

Réponses par la Mairie de Paris centre aux questions votées précédemment :

La Mairie peut-elle intervenir quant à la destination et la gestion des espaces de Mixité Morland : espaces commerçants laissés vacants et espaces librement accessibles de l'extérieur (jardin, accès du Boulevard Morland et du quai Henri IV) et quel est son rôle éventuel ?

La Mairie de Paris Centre n'est pas décisionnaire, car elle n'est pas gestionnaire/propriétaires. Cependant elle est en lien constant avec le responsable de site (BNP Paribas Real Estate) pour l'accompagner dans le dynamisme commercial, afin d'aider les commerces en place, à attirer des clients, et également le mettre en lien avec des porteurs de projet intéressés, pour occuper les boutiques vides.

Pour cela, la Mairie de Paris Centre a demandé à l'organisateur de brocantes et videgreniers OHVL, de se mettre en lien avec le responsable de site et les commerçants, afin d'organiser un premier vide-greniers qui aura lieu le 10 décembre, Boulevard Morland/rue de Schomberg/autour de la Félicité.

Un rendez-vous est prévu avec OHVL et le responsable de site, afin de proposer un plan d'animation commerciale annuelle autour de la Félicité (évènementiel), pour attirer du monde au bénéfice des commerçants. La Mairie de Paris Centre a également échangé avec le gestionnaire du site et le responsable des marchés Dadoun, afin de réfléchir à un éventuel marché sous les arcades de la Félicité, qui sont privées.

Le vide-greniers a été communiqué dans une newsletter de Paris Centre pour les inscriptions : https://www.ohvl-international.com/evenement/paris-lleme-vide-grenier-avenue-de-la-republique-3-7/

Le Conseil de quartier demande que, dans tout le quartier, soit assuré un suivi tout au long de l'année quant à la gestion des espaces publics, à la destination des lieux vacants et dont la gestion change?

Concernant les locaux publics, un suivi est bien assuré, quant aux locaux privés il est plus difficile d'obtenir un suivi exhaustif.

Le Conseil de quartier demande que les trames noires et vertes soient conservées sur le secteur notamment en préservant les squares/jardins aujourd'hui fermés et d'adapter l'éclairage dans les squares/jardins ouverts, en baissant les lumières la nuit comme cela peut être fait dans d'autres villes, protégeant ainsi la biodiversité de la faune ou la flore et leurs permettant un temps de repos ?

Cette demande a été transmise auprès des services centraux de la Ville de Paris et du cabinet de Monsieur Christophe Najdovski, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la

végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale pour une approche Parisienne.

<u>Le Conseil souhaiterait également savoir s'il existe une règle dans la gestion des files devant les commerces, dans l'espace public ?</u>

La Mairie de Paris Centre n'a pas connaissance des règles précises en matière de gestion de files d'attente. Elle propose de revenir sur ce sujet lors de la prochaine séance.

Vote des nouvelles questions à destination de la Mairie de Paris Centre :

Quelle est la différence entre les autorisations de terrasse et d'étalage? Vote pour à l'unanimité.

<u>Le Conseil de quartier demande s'il est possible de supprimer les pots végétaliser mourants rue Poulletier et Charlemagne ?</u>

Vote: 11 pour, 1 contre, 1 abstention.

Le conseil de quartier demande s'il est envisagé de faire réparer la barrière se trouvant au niveau de la rue des Ecoles et rue de l'Arbre Sec ?

Vote pour à l'unanimité.